

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : **Stéphanie Roy**

<https://www.cadre21.org/membres/9a8a2ce364a8f11be362f9a9>

Date d'obtention : 2020-09-09 14:46:25



cadre21.org



Au coeur de votre stratégie #DevProf

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

La méthode Sexto présente des étapes préliminaires lorsque nous sommes confrontés à une situation de sextage:

1. Il faut tout d'abord de rassurer la victime et l'auteur du signalement quant au processus et aux démarches qui seront enclenchées.
2. Par la suite, il faut évaluer l'incident dans son amorce, sa nature, ses intentions et son étendue.
3. Il faut voir avec l'auteur du signalement et la victime si d'autres personnes peuvent être impliquées dans la situation. Si tel est le cas, il faut compléter la grille d'évaluation avec chacun d'entre eux.

Lorsque ces trois étapes sont terminées, il faut évaluer si nous avons affaire à un acte malveillant ou impulsif. S'il s'agit d'un acte malveillant, il faut contacter le service de police et ne pas parler à l'instigateur.

4. Sinon, il faut parler à l'instigateur afin de mieux comprendre l'intention du geste. Avec ces informations, nous serons en mesure d'évaluer s'il s'agit bien d'un acte impulsif ou malveillant.

Acte malveillant:

1. Contacter le service de police rapidement.
2. Établir avec eux comment et quand informer les parents de l'instigateur et autres personnes concernées.
3. Suite aux informations obtenues, si nous avons des éléments nous informant la situation pourrait impliquer l'usage, la possession ou la transmission d'images intimes, confisquer le cellulaire de l'instigateur (éteint par l'élève, en mode avion et déposé dans le sac prévu à cet effet).

Acte impulsif:

1. Rencontrer et remplir la grille d'évaluation avec chaque personne qui est impliquée dans la situation.
2. Suite aux informations obtenues, si nous avons des éléments nous informant la situation pourrait impliquer l'usage, la possession ou la transmission d'images intimes, confisquer le cellulaire de chacun (éteint par l'élève, en mode avion et déposé dans le sac prévu à cet effet).
3. Communiquer avec le service de police.
4. Communiquer avec les parents afin de les informer de la situation ainsi que les démarches réalisées par le protocole Sexto.

Si la situation ne démontre aucun acte criminel, il faut gérer la situation en fonction des règles de l'établissement scolaire.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Je retiens qu'il est important de bien évaluer le contexte de chaque situation à laquelle nous serons confrontés, puisque les démarches seront très différentes selon notre analyse. Il est important de prendre le temps d'analyser la situation pour en déterminer son amorce, sa nature, ses intentions et son étendue. Avec ces informations, nous pourrions avoir une intervention complète et adéquate auprès de chacune des personnes impliquées. Si nous ne prenons pas le temps d'évaluer la situation et de bien comprendre son contexte, nous pourrions faire des erreurs dans l'utilisation de la trousse Sexto et dans les démarches à suivre tout dépendant si nous avons affaire à un acte malveillant, impulsif ou non criminel.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Selon moi, l'étape la plus délicate dans l'application de la méthode Sexto serait de remplir la grille d'évaluation avec la victime. Celle-ci peut avoir parfois honte, se sentir coupable de ce qui est arrivé et il faut prendre le temps de composer avec ces sentiments. La situation peut être déjà très difficile à vivre pour elle lorsqu'elle vient en parler à un intervenant et des conséquences peuvent déjà se faire ressentir par la victime. Il faut donc être très délicat et faire sentir à la victime et à ses parents que nous sommes présents pour les accompagner tout au long du processus.